

Le miracle de la grâce



“

C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi (...)

Éphésiens 2.8

Certains parmi nous vivent comme si Dieu inscrirait notre nom sur un grand tableau de score et nous classait chaque soir pour déterminer s'il devait nous aimer un peu, beaucoup, passionnément ou pas du tout.

Vous dites peut-être : "Si j'étais Dieu, certains jours je ne m'aimerais pas !" Alors, tout comme nous, soyez content(e) de ne pas être Dieu, autrement nous serions dans une belle galère ! Dieu ne nous sauve pas par grâce pour ensuite nous apprécier en fonction de nos performances spirituelles.

“Vous avez été choisi(e), voulu(e), et Dieu désire vous voir dans sa famille. ”

La Bible affirme : "À cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos fautes, il nous a rendus à la vie avec le Christ — c'est par grâce que vous êtes sauvés." ([Éphésiens 2.4-5](#)) Le miracle de la grâce est que vous avez été choisi(e), voulu(e), et Dieu désire vous voir dans sa famille.

Par grâce Dieu vous a rendu(e) vivant(e). Vous avez la force d'endurer, la puissance de servir, une raison d'espérer, et la mort n'a pas de prise sur vous. Dieu a pris vos péchés et vos fautes pour les clouer à la croix. Il a effacé l'ardoise, brûlé les reconnaissances de dettes et vous a libéré(e), soulagé(e), purifié(e).

Aujourd'hui, vous pouvez avoir le cœur aussi léger qu'une plume, peu importe votre passé. En vérité, nul dans le ciel ne se vantera jamais en disant : "Regardez ce que Jésus et moi avons fait !" Non, lorsque Jésus a crié du haut de la croix : "Tout est accompli (...)" ([Jean 19.30](#)) Dieu a inscrit "soldé" sur chacun de vos péchés, du berceau à la tombe. Voilà le miracle de la grâce.

Une prière pour aujourd'hui

Merci, notre Dieu, d'avoir tout accompli à la croix pour moi. Merci d'avoir effacé ma dette par amour pour moi. Je suis désormais libre, par ta grâce ! Amen.

Bob Gass

[S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



833 PARTAGES

Cette méditation de Bob et Debby Gass, publiée en français par l'association PHARE MEDIA est la propriété de UCB UK (charity).

L'autorisation de diffusion est accordée aux églises et aux œuvres chrétiennes à raison de 52 textes par an sous réserve de citer les auteurs, Bob et Debby Gass, la source - www.paroledujour.com - et la possibilité d'obtenir gratuitement la version papier sous forme de brochure auprès de : contact@paroledujour.com.